



## Demande de sejour vie privee fsmialial

Par **Sadio**, le **15/03/2022** à **02:53**

Bonjour,

Je suis guinéen, arrivé en France en 2017, je me suis marié en 2019 avec ma copine qui est française, en 2020 on a eu un magnifique petit garçon et en mars 2021 j'ai fait une demande de titre de séjour à Annecy (Haute Savoie) mais pas de réponse. Ils me disent que mon dossier est en instruction vu que je vis dans le département de l'Ain, il y'a 2 mois, tout en gardant mon adresse en Haute Savoie.

Ma question est de savoir est-il risqué de dire à la préfecture ou de garder l'adresse et continuer à payer ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **15/03/2022** à **09:41**

Bonjour,

Vous devez faire vos demandes à la préfecture de votre lieu habituel de domicile. Vous auriez donc dû, si vous habitez habituellement dans l'Ain, demander à Bourg en Bresse et non à Annecy.. Votre demande à Annecy va rallonger les délais de réponses.